

FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2022



1. remplir le formulaire **EN LIGNE**, l'imprimer et le signer !
2. retourner le formulaire accompagné des arrhes à l'adresse suivante :
Aura Formations, 92 route de Morzy, 74140 Excenevex
3. nous vous confirmerons ensuite votre inscription par courriel (*merci de vérifier dans vos spams*)

Civilité :	<input type="radio"/> madame <input type="radio"/> monsieur	Date de naissance :	<input type="text"/>
Nom :	<input type="text"/>	Prénom :	<input type="text"/>
Adresse :	<input type="text"/>		
CP - Ville :	<input type="text"/>	Pays :	<input type="text"/>
Courriel :	<input type="text"/>		
Tel :	<input type="text"/>	Profession :	<input type="text"/>

Formation(s) choisie(s) :	Plein tarif :	Tarif réduit* :	Arrhes :
<input type="checkbox"/> 22-23 janvier 2022 / magnétisme - niveau 1	<input type="radio"/> 300 €	<input type="radio"/> 270 €	100 €
<input type="checkbox"/> 05-06 février 2022 / magnétisme - niveau 2	<input type="radio"/> 300 €	<input type="radio"/> 270 €	100 €
<input type="checkbox"/> 12-13 mars 2022 / magnétisme - niveau 1	<input type="radio"/> 300 €	<input type="radio"/> 270 €	100 €
<input type="checkbox"/> 09-10 avril 2022 / magnétisme - niveau 1	<input type="radio"/> 300 €	<input type="radio"/> 270 €	100 €
<input type="checkbox"/> 07-08 mai 2022 / magnétisme - niveau 2 / COMPLET	<input type="radio"/> 300 €	<input type="radio"/> 270 €	100 €
<input type="checkbox"/> 26-27-28-29 mai 2022 / géobiologie / COMPLET	<input type="radio"/> 600 €	<input type="radio"/> 540 €	200 €
<input type="checkbox"/> 06 juin 2022 / atelier harmonisateur	<input type="radio"/> 300 €	<input type="radio"/> 270 €	100 €
<input type="checkbox"/> 11-12 juin 2022 / magnétisme - niveau 2	<input type="radio"/> 300 €	<input type="radio"/> 270 €	100 €
<input type="checkbox"/> 26-27-28-29 juillet 2022 / magnétisme - niveau 1 et 2	<input type="radio"/> 600 €	<input type="radio"/> 540 €	200 €
<input type="checkbox"/> 22-23-24-25 septembre 2022 / géobiologie	<input type="radio"/> 600 €	<input type="radio"/> 540 €	200 €
<input type="checkbox"/> 8-9 octobre 2022 / magnétisme - niveau 1	<input type="radio"/> 300 €	<input type="radio"/> 270 €	100 €
<input type="checkbox"/> 12-13 novembre 2022 / magnétisme - niveau 1	<input type="radio"/> 300 €	<input type="radio"/> 270 €	100 €
<input type="checkbox"/> 26-27 novembre 2022 / magnétisme - niveau 2	<input type="radio"/> 300 €	<input type="radio"/> 270 €	100 €

* étudiants et demandeurs d'emploi sur justificatif

Je règle au moment de l'inscription :

- les arrhes de réservation, soit : € (solde à régler au plus tard le 1^{er} jour du stage)
- la totalité du montant dû, soit : €

Mode de paiement : chèque bancaire virement (RIB sur demande) espèce

au nom de Jérôme Delerce-Mauris / chèques séparés si plusieurs formations

Aura Formations se réserve le droit de reporter ou d'annuler une session de formation pour effectif insuffisant, raisons techniques, pédagogiques ou autres. Dans ce cas, Aura Formations s'engage à proposer au stagiaire d'autres dates de formation ou à rembourser intégralement les sommes versées par le stagiaire. Aura Formations ne pourra en aucun cas être tenu responsable des frais de déplacement ou d'hébergement engagés par le stagiaire.

En signant ce formulaire, je certifie avoir pris connaissance des conditions générales ci-jointes et je déclare les accepter sans réserve.

Fait à :

Le :

Signature :



CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les formations proposées par Aura Formations, représenté par Jérôme Delerce-Mauris et Elodie Gianquintieri. L'inscription à une formation implique la connaissance et l'acceptation pleine et sans réserves des présentes conditions générales de vente.

Conditions d'inscription

Les inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée dans la limite des places disponibles. Le formulaire d'inscription (papier ou numérique) vaut contrat de formation entre le stagiaire et Aura Formations. L'inscription est considérée comme ferme et définitive dès que nous avons reçu le formulaire d'inscription et les arrhes de réservation, et que nous avons confirmé l'inscription au stagiaire par courriel.

Tarifs - Règlement

Le tarif des prestations de formation est déterminé dans le formulaire d'inscription. Les règlements se font à l'ordre de Jérôme Delerce-Mauris par chèque, virement bancaire ou espèces. Le règlement des arrhes de réservation est exigé pour valider l'inscription. Le règlement du solde de la formation doit être effectué au plus tard le 1er jour des cours.

Conditions d'annulation

A compter de la date de son inscription, le stagiaire dispose d'un délai de 14 jours pour se rétracter par lettre recommandée avec accusé de réception.

Arrhes de réservation :

Les arrhes de réservation, selon l'article 1590 du code civil, ne sont pas restituées en cas de désistement. Toutefois, nous offrons aux stagiaires la possibilité de participer à une autre formation à une date ultérieure.

Annulation du fait du stagiaire :

- Entre 30 et 15 jours avant le début de la formation :
50 % du coût total de la formation est dû*.
- Moins de 15 jours avant le début de la formation :
80 % du coût total de la formation est dû*.
- Dès le 1er jours de la formation :
100 % du coût total de la formation est dû*.

* sauf cas de force majeure sur présentation d'un justificatif circonstancié (juridique, médical ou administratif).

Annulation ou report de notre fait :

Aura Formations se réserve le droit de reporter ou d'annuler une session de formation pour effectif insuffisant, raisons techniques, pédagogiques ou autres. Dans ce cas, Aura Formations s'engage à proposer au stagiaire d'autres dates de formation ou à rembourser intégralement les sommes versées par le stagiaire.

Aura Formations ne pourra en aucun cas être tenu responsable des frais de déplacement ou d'hébergement engagés par le stagiaire. Aucune indemnité pour dommage ni aucun intérêt n'est exigible par le stagiaire.

Responsabilité

Aura Formations ne pourra être tenu responsable des éventuels vols qui pourraient avoir lieu dans les lieux ou sont organisés les formations, ni des accidents qui pourraient survenir pendant les formations.

Chaque stagiaire doit avoir une assurance personnelle en responsabilité civile qu'il engage pleinement lors de sa venue en formation.

Droit à l'image

Le stagiaire autorise Aura Formations à utiliser son image (photo ou vidéo) dans le cadre de sa communication, sur tout type de supports. Toute interdiction devra faire l'objet d'une demande écrite du stagiaire remise avant le début de la formation par courriel à info@aura-formations.com ou par courrier à Jérôme Delerce-Mauris, Le Boréal, 16 rue Jean Blanchard, 74200 Thonon-les-Bains.

Protection des données à caractère personnel

L'ensemble des informations communiquées par les stagiaires fait l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, il est rappelé que chaque participant aux formations d'Aura Formations dispose d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, de modification et de retrait sur toute données personnelles le concernant. Chaque stagiaire peut à tout moment exercer ce droit en contactant Aura Formations par courriel : info@aura-formations.com. Aura Formations ne communique aucune coordonnée personnelle des stagiaires à des fichiers ou organismes extérieurs et en assure la totale confidentialité.

Respect - Exclusion

Le stagiaire reconnaît que les formations d'Aura Formations ne sont en rien des thérapies, ni individuelles, ni de groupe.

Le stagiaire reconnaît aux formateurs, le choix plein et entier de la manière dont sont délivrées les formations.

Le stagiaire reconnaît qu'aucun enregistrement personnel (audio ou vidéo) ne sera autorisé durant les formations.

Les supports de cours remis par Aura Formation sont soumis au © copyright. Toute reproduction même partielle est interdite.

Aura Formation se réserve le droit d'exclure un stagiaire dont le comportement serait préjudiciable au bon déroulement d'une formation, ainsi que pour toutes raisons pédagogiques dont les formateurs sont seuls juges. Une exclusion ne pourra en aucun cas donner lieu à un remboursement.

Réclamations – Litiges

Le droit français est applicable.

Pour tout différend, le règlement à l'amiable sera privilégié.

En cas de désaccord persistant, les tribunaux de Thonon-les-Bains sont compétents pour traiter du litige.